

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **FLEXY_ZEM (CEMFLEX)**

Code du produit: 410xx

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Agent d'étanchéité de silicone

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

Service chargé des renseignements:

Laboratoire

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30
+33 (3) 883 737 37
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426
67091 Strasbourg Cedex

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

néant

Pictogrammes de danger

néant

Mention d'avertissement

néant

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Néant.

Mentions de danger

néant

Indications complémentaires:

Products treated with biocide OIT (CAS 26530-20-1).
Contient Aminosilane. Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB:

Aminosilane

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:		
CAS: 58190-57-1 Numéro CE: 611-631-1 Reg.nr.: 01-2119982962-22-0000	Ethyl tris (acetonoximo) silane STOT RE 2, H373	1-5%
CAS: 58190-62-8 Numéro CE: 700-810-0 Reg.nr.: 01-2120006148-66-XXXX	2-Pentanon, O,O',O''-(ethenylsilylidyn)trioxim STOT RE 2, H373 Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Eye Irrit. 2, H319	1-5%
	Aminosilane STOT RE 2, H373 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4, H332; Skin Sens. 1, H317 vPvB	<1%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:
Monoxyde de carbone (CO)
Oxyde d'azote (NOx)

· 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- Autres indications: Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une aération suffisante.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 2)

- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Aucune mesure particulière n'est requise.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.
Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais.
Stocker à sec.
- **Classe de stockage:** 12
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

58190-57-1 Ethyl tris (acetonoximo) silane

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,03 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,059 mg/kg bw/day (ARB)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,03 mg/kg bw/day (BEV)
		0,419 mg/m ³ Air (ARB)
		0,103 mg/m ³ Air (BEV)

58190-62-8 2-Pentanon, O,O',O''-(ethenylsilylidyn)trioxim

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,0325 mg/kg bw/day (BEV)
------	----------------------------	---------------------------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 3)

Dermique	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,065 mg/kg bw/day (ARB) 0,0325 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	0,229 mg/m ³ Air (ARB) 0,0565 mg/m ³ Air (BEV)

Aminosilane

Oral	DNEL (Langzeit-wiederholt)	2,5 mg/kg bw/day (BEV)
Dermique	DNEL (Kurzzeit-akut)	5 mg/kg bw/day (ARB) 17 mg/kg bw/day (BEV)
	DNEL (Langzeit-wiederholt)	5 mg/kg bw/day (ARB) 2,5 mg/kg bw/day (BEV)
Inhalatoire	DNEL (Langzeit-wiederholt)	35,3 mg/m ³ Air (ARB) 8,7 mg/m ³ Air (BEV)

· PNEC

58190-57-1 Ethyl tris (acetonoximo) silane

PNEC (wässrig)	2,4 mg/l (KA)
	0,24 mg/l (SW)
PNEC (fest)	205 mg/kg Trockengew (MWS)
	2.047 mg/kg Trockengew (SWS)

58190-62-8 2-Pentanon, O,O',O''-(ethenylsilylidyn)trioxim

PNEC (wässrig)	2,22 mg/l (KA)
	0,0103 mg/l (MW)
	0,103 mg/l (SW)
PNEC (fest)	0,059 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,586 mg/kg Trockengew (SWS)

Aminosilane

PNEC (wässrig)	25 mg/l (KA)
	0,0062 mg/l (MW)
	0,062 mg/l (SW)
	0,62 mg/l (WAS)
PNEC (fest)	0,0075 mg/kg Trockengew (BO)
	0,005 mg/kg Trockengew (MWS)
	0,05 mg/kg Trockengew (SWS)

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition· Equipement de protection individuel:· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

· Protection des mains:

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 4)

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Divers, selon l'encreage

· Odeur:

Typique

· valeur du pH à 20 °C:

7

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non déterminé.

· Point d'éclair

Non applicable.

· Température d'inflammation:

~430 °C

· Température d'auto-inflammabilité:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif.

· Pression de vapeur:

Non déterminé.

· Densité à 20 °C:

1,25 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

· **9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Agents oxydants forts
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Possibilité de formation de petites quantités d'aldéhyde formique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	20.040-40.080 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	40.080 mg/kg

58190-57-1 Ethyl tris (acetonoximo) silane

Oral	LD50	2.500 mg/kg (rat)
	NOAEL	11,87 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.500 mg/kg (rat)

58190-62-8 2-Pentanon, O,O',O''-(ethenylsilylidyn)trioxim

Oral	LD50	1.000-2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.000 mg/kg (rat)

Aminosilane

Oral	LD50	2.995 mg/kg (rat)
	NOEL	≥500 mg/kg (rat) (OECD 422)
	NOAEL	≥500 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,49 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Indications toxicologiques complémentaires:
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 6)

- Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité

 · Toxicité aquatique:
58190-57-1 Ethyl tris (acetonoximo) silane

EC50/48h	678,73 mg/l (daphnia magna) (OECD-Prüfrichtlinie 202)
NOEC	62,34 mg/kg (Selenastrum capricornutum) (OECD-Prüfrichtlinie 201)
EC50/72h	315,36 mg/l (Selenastrum capricornutum) (OECD-Prüfrichtlinie 201)
LC50/96h	696,76 mg/l (Pimephales promelas) (OECD-Prüfrichtlinie 203)

58190-62-8 2-Pentanon, O,O',O''-(ethenylsilylidyn)trioxim

EC50/48h	100-117 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	50-103 mg/l (green alge)
LC50/96h	100-117 mg/l (piscis)

Aminosilane

EC50	435 mg/l (Klärschlamm: Atmungs-/Vermehrungshemmung)
IC50/72h	8,8 mg/l (green alge) (OECD 201)
EC50/48h	81 mg/l (daphnia magna)
EC50/16h	67 mg/l (pseudomonas putida)
NOEC	3,1 mg/kg (green alge) (OECD 201)
	≥1.000 mg/kg (Eisenia fetida (Regenwürmer)) (OECD 207)
NOEC/21d	>1 mg/l (daphnia magna)
EC50/48h	87,4 mg/l (daphnia magna)
EC50/72h	5 mg/l (green alge)
	126 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LC50/96h	344 mg/l (Brachydanio rerio)
	597 mg/l (Danio rerio.)
	168 mg/l (pimephales promelas)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

 · Autres indications écologiques:

 · Indications générales:

 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

- PBT: Non applicable.

 · vPvB:

Aminosilane

- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**· 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Recommandation: Après solidification, peut être mis en décharge avec les ordures ménagères à condition de respecter les prescriptions techniques nécessaires et après concertation avec la voirie et les autorités compétentes.
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 10	déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
07 02 00	déchets provenant de la FFDU de matières plastiques, caoutchouc et fibres synthétiques
07 02 17	déchets contenant des silicones autres que ceux visés à la rubrique 07 02 16
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 02	emballages en matières plastiques

· Emballages non nettoyés:

- Recommandation: Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**· 14.1 Numéro ONU**

- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

- Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

· "Règlement type" de l'ONU:

néant

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
 · Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· VOC EU 0,0 g/l

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Contact:

Dieter Zimmermann

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
 PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
 LC50: Lethal concentration, 50 percent
 LD50: Lethal dose, 50 percent
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 SVHC: Substances of Very High Concern
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.08.2021

Numéro de version 13

Révision: 09.08.2021

Nom du produit: FLEXY_ZEM (CEMFLEX)

(suite de la page 9)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

FR